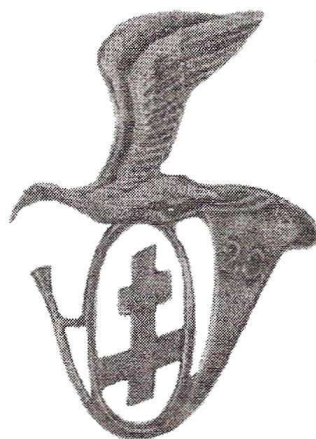


L'INSIGNE DU 20ÈME BATAILLON DE CHASSEURS A PIED



C'est au 60ème B.C.P. que revient l'honneur de la création de cet insigne.

En septembre 1917, le bataillon venant du Chemin des Dames où il avait tenu le secteur de l'Épine de Chevregny, et après un mois de repos en Haute-Saône, stationnait à Chavannes-l'Étang et Montreux-Château, dans cette partie de l'Alsace reconquise, avant de reprendre un quartier dans le secteur de la Trouée, face à Altkirch. L'État-Major du Bataillon, commandant See, stationnait à Chavannes.

Une instruction du commandement arrive un jour prescrivant de supprimer sur les équipages des corps de troupe toutes indications propres à les identifier. Il faut rappeler que, jusqu'alors, les équipages portaient le numéro du Corps, du Bataillon ou de la Compagnie, Batterie, Escadron, etc...

L'instruction prescrivait de remplacer ces anciennes inscriptions par un signe conventionnel, laissant aux unités le soin de choisir ce signe, mais en recommandant de bannir tout sujet léger ou grivois et en souhaitant au contraire de prendre dans le passé et les traditions des unités des motifs militaires.

Cette mesure trouve son explication dans le but recherché de tout temps par le Haut-Commandement, soustraire aux investigations des agents secrets de l'ennemi tous indices de nature à permettre de déterminer ce qu'on appelle en style d'État-Major l' "ordre de bataille".

La première chose à faire était donc de supprimer sur les voitures et autres véhicules le numéro du bataillon et de le remplacer par ce signe distinctif prescrit par l'instruction.

Ce fut un petit événement et les idées géniales ou baroques ne manquèrent pas de se manifester. On en discuta ferme dans les popotes mais comme il faut éviter, en pareil cas, de laisser à l'initiative individuelle l'occasion de s'égarer, il fut décidé par le corps des officiers du Bataillon que l'on choisirait un sujet rappelant autant que possible le passé du 20ème, puisque le 60ème n'en était que la réserve, donc appelé à disparaître une fois les hostilités terminées.

Le 20ème casernait, avant 1914, à Baccarat, en terre lorraine. A l'unanimité, on décida de prendre un sujet lorrain, mais il y en avait plusieurs : la croix de Lorraine, le chardon, les armes de Lorraine (trois alérions dans un écu).

Le chardon fut écarté parce qu'un régiment de Nancy, le 69ème R.I. l'avait déjà adopté; de même les armes de Lorraine ne furent pas retenues et on s'arrêta sans trop de discussion à la croix de Lorraine.

Mais le bataillon se trouvait en Alsace, et pour célébrer son entrée sur cette terre que nous allions sans doute reconquérir quelqu'un proposa d'adjoindre à notre croix de Lorraine un signe de caractère alsacien. L'unanimité se fait sur la cigogne. A cette époque, on n'envisageait pas en effet l'Alsace sans ses cigognes et puis la cigogne était déjà réputée dans l'Armée française avec la fameuse Escadrille des Cigognes qui comptait les as les plus brillants de l'aviation.

La décision prise, croix de Lorraine et Cigogne et, bien entendu cor de chasse, il fallait passer à l'exécution.

Le commandant See eut l'idée de mettre l'insigne en concours à l'intérieur du bataillon.

Quelques projets intéressants furent présentés, mais comme il fallait produire un insigne qui fut facile à fabriquer et à transformer en pochoir pour le peindre sur les équipages, les sujets par trop artistiques ne furent pas retenus.

C'est celui du sergent-major Challamel, de la 7ème Compagnie qui fut primé en raison de sa simplicité.

L'artiste avait pris comme modèle une cigogne que l'on trouvait à l'éventaire des camelots qui fréquentaient nos cantonnements. C'était la cigogne en vol, les ailes déployées, sur une petite bande portant l'inscription "Salut d'Alsace". Le projet était constitué par la cigogne, avec au-dessous un cor de chasse et à l'intérieur du cercle du cor la croix de Lorraine.

Ce n'était pas très beau, car la cigogne avait plutôt l'air d'une oie sauvage, et à ce propos, on discuta sur l'aspect le plus élégant de la cigogne en vol : ailes relevées ou ailes déployées.

Un projet dessiné par le caporal Noel, de la S.H.R., avait retenu l'attention en raison de son cachet vraiment artistique, mais il ne fut pas retenu parce que d'exécution trop difficile. C'est pourtant lui qui a triomphé finalement après la guerre, grâce au capitaine Antiglio, qui l'avait fait adopter par le 20ème B.C.P. où il était passé en 1919.

Voilà donc le bataillon doté d'un signe distinctif; rapidement un pochoir fut fabriqué par les ouvriers du corps et, quelques jours après, au cours d'une revue du bataillon, toutes les voitures étaient revêtues du nouvel insigne.

Il n'était pas question à cette époque, et la circulaire du G Q G ne l'avait pas prévu, de créer un insigne individuel. Ce n'est qu'après la guerre qu'officiellement le port de cet insigne fut autorisé.

Les chasseurs eurent alors l'idée de constituer avec des pièces détachées, toujours trouvées dans l'éventaire des camelots; un petit insigne qu'ils cousaient sur leurs tenues. Cela fit un peu de bruit et il y eut quelques observations pour cette entorse à la discipline sur la tenue vestimentaire; puis au bout de quelques mois on n'en parla plus. Mais par contre, l'insigne se développait un peu partout : les plaques ou pancartes des cantonnements arboraient en jonquille sur fond bleu le cor de chasse avec sa cigogne et sa croix de Lorraine, la coopérative du bataillon vendait du papier à lettre revêtu de l'insigne. Il avait maintenant droit de cité !

Vint la fin des hostilités, en décembre 1918, le 60ème fut dissous et le capitaine adjudant-major Antiglio, le "grand Ancien", passait sur sa demande au 20ème B.C.P. où il avait fait ses premières armes et y apportait un peu des traditions de son 60ème; c'est ainsi que le 20ème qui n'avait pas d'insigne particulier adopta celui du 60ème, mais en lui donnant un cachet plus artistique que les moyens d'après-guerre permettaient de réaliser, alors que pendant les années précédentes, il n'était guère facile de faire confectionner ces petits objets.

La forme élancée de la cigogne en vol, les ailes hautement déployées, de même que la forme un peu oblongue du cor de chasse apportaient plus de finesse à l'ensemble. Le chiffre "20" fut ajouté sur le pavillon du cor.

A la création de l'Amicale en 1920-21, l'insigne fut proposé et immédiatement adopté en y ajoutant le chiffre "60" au-dessous de "20". C'est cet insigne à forme plate que l'Amicale conserva jusqu'à 1930. Il fut ensuite remplacé par le nouvel insigne qu'avait fait fabriquer le 20ème quand il était devenu "alpin". Ce dernier modèle était plus beau que l'ancien : bien en relief, c'est un joli bijou et l'adjonction de l'edelweiss l'agrément et l'enjolive.

Grâce à l'obligeance du commandant du 20ème de l'époque, le capitaine Lanez, président de l'amicale, eut l'autorisation de faire fabriquer par la maison Arthus-Bertrand ce dernier modèle en y ajoutant également le chiffre "60". Les modèles de ce fabricant sont en effet déposés et protégés par la loi et comme l'abandon du type 1919 avait été décidé, il fallait l'autorisation du commandant du 20ème.

En 1936, le capitaine Lanez remit au 20ème à Antibes un fanion offert au 60ème B.C.A., dont la reconstitution avait été prévue à titre d'essai. Fanion qui, à l'égal de l'ancien de la guerre 1914-1918, s'est couvert de gloire en 1939-40.

A l'issue de la cérémonie, les officiers du 20ème offrirent à la délégation d'Anciens des insignes de modèle réduit, moins voyants que le grand modèle et plus propres aux cérémonies.

C'est ainsi que l'insigne du 60ème est devenu l'insigne du 20ème.

*D'après une conférence du capitaine LANEZ faite en 1948
et parue dans Le Cor de Chasse en 1950*